



CHARGE(E) DE COMMUNICATION

SA MISSION

Le/La Chargé(e) de communication conçoit, réalise et/ou pilote des actions de communication interne et/ou externe dans le cadre du plan de communication.

■ Activités principales

Participer à la définition du plan de communication

- Conseiller, assister et accompagner les opérationnels dans leurs actions de communication, analyser leurs besoins, être force de proposition.

Conception d'outils et de supports de communication

- Concevoir et réaliser un support de communication (ex : plaquettes, publicités, ...).
- Assurer ou piloter la conception et/ou la réalisation des supports de communication.
- Faire évoluer, actualiser les informations sur les supports de communication interne (ex. : intranet, Internet).
- Veiller au respect de la charte graphique en collaboration avec les acteurs internes et externes.

Gestion de projet

- Etablir un cahier des charges spécifique à un projet, faire un appel d'offre.
- Déterminer et suivre un budget.
- Elaborer et suivre un planning.
- Coordonner le travail effectué par les prestataires extérieurs (Agence de communication, consultants...).
- Assurer le suivi.

Communication institutionnelle

- Assurer les relations avec la presse, l'édition et les interlocuteurs institutionnels.
- Concevoir et / ou organiser une opération événementielle ou de relations publiques.
- Organiser et suivre une opération de mécénat.